

POUR RÉSOUDRE LA CRISE AU NIGER

Alger et la Cédéao partagent la même vision

P3



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Fermeture temporaire des laboratoires "HUP.P Pharma"

P2

SUPER COUPE DE LA CAF 2023

Al-Ahly - USM Alger
le 15 septembre à Taif

P9

NIGER

L'ambassadeur de France
persona non grata

P11

ORAN

une rencontre de jeunes entrepreneurs le 7 septembre prochain

Une rencontre réunissant des entrepreneurs, investisseurs, employés, employeurs et coachs de multiples secteurs et surtout de jeunes entrepreneurs et porteurs de projets, est prévu pour le 7 septembre prochain à Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs. Il s'agit d'une rencontre qui réunira une cinquantaine de participants de différents domaines, comme l'agro-alimentaire, les services, la santé, l'industrie, l'e-commerce et le coaching, a fait savoir Zeyneb Dekkak, directrice de l'agence organisatrice Zed DigiDek. «Ce meet-up permet aux participants d'élargir leurs réseaux, de créer des partenariats et des opportunités sur place», a-t-elle souligné, expliquant que le meet-up, moins coûteux qu'un salon et plus intimiste pour tisser des partenariats, est un nouveau concept qui séduit les agences de l'événementiel. «Nous espérons recevoir un nombre important de jeunes entrepreneurs, pour profiter des opportunités de rencontrer des experts dans divers secteurs, d'échanger et de créer des opportunités de partenariat sur place», souligne encore Mme Dekkak. Un programme de conférences sur le développement professionnel, le Marketing et la gestion du stress au travail, est également prévu au profit des jeunes entrepreneurs en marge de l'évènement, a-t-elle encore fait savoir.

R.N

ASSOCIATION DES MOUDJAHIDINE DE LA FÉDÉRATION DU FLN EN FRANCE

Mohand Akli Benyounes reste président

Mohand Akli Benyounes a été reconduit à la tête de l'Association des Moudjahidine de la Fédération du Front de libération nationale (FLN) en France 1954-1962 (wilaya 7), lors d'une assemblée générale de l'Association tenue samedi à Alger. Dans une allocution lue en son nom par le membre de l'Association Amar Lounis, M. Benyounes a indiqué que l'association «œuvre à perpétuer la mémoire des Chouhada tombés en martyrs en France pour la libération du pays du joug colonial». «Ces moudjahidine ont réussi à déplacer la guerre au territoire de l'ennemi, en conduisant en août 1958 des attaques ayant ciblé différents établissements stratégiques français, à l'instar de l'usine d'armement à Paris», a-t-il ajouté. L'objectif principal de cette association, précise-t-il, consiste à «préserver la mémoire, l'unité et la souveraineté du pays».

R.N

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Le ministère de la Santé recommande la prévention

La dégradation de l'hygiène publique et la détérioration de l'hygiène au niveau des établissements à caractère alimentaire constituent des facteurs à hauts risques de survenue de ces intoxications.



Le ministère de la Santé a réitéré, jeudi 24 août dans un communiqué, la nécessité du respect des gestes élémentaires de prévention contre les toxi-infections alimentaires, particulièrement durant la saison estivale. La saison estivale, notamment durant les canicules, est une période à hauts risques de toxi-infections alimentaires, souligne le communiqué, relevant que la dégradation de l'hygiène publique et la détérioration de l'hygiène au niveau des établissements à caractère alimentaire constituent des facteurs à hauts risques de survenue de ces intoxications. Les regroupements de personnes durant la saison estivale, au niveau des centres de vacances et de loisirs ou lors des cérémonies et fêtes créent des situations à hauts risques si les normes d'hygiène ne sont pas respectées, prévient la même source.

Ainsi, les consommateurs sont tenus, en matière d'acquisition des aliments, d'éviter les produits exposés à l'air libre et au soleil, tels que le pain, l'eau minérale, les œufs, les boissons gazeuses, de vérifier les dates limites d'utilisation des denrées alimentaires, notamment les produits laitiers, le thon, le cachet, ainsi que d'éviter d'acquérir les boîtes de conserves bombées ou déformées, précise le communiqué. S'agissant de conservation, il est recommandé de s'assurer, avant l'achat, de la bonne conservation des viandes, poissons, laitages et œufs, alors que les aliments périssables doivent être conservés au réfrigérateur. De même qu'un produit décongelé ne doit pas être recongelé, de s'assurer de la qualité et de la conservation des pâtisseries, stocker les plats froids immédiatement après leur préparation au froid et de les servir immédiatement après leur sortie.

En matière d'hygiène, le ministère de la Santé recommande le lavage systématique des mains avant la préparation et la consommation des aliments, le lavage des légumes et des fruits avant leur consommation, d'éviter les établissements alimentaires dont l'hygiène générale est insuffisante. Lundi 19 juin dernier déjà, le ministère de la Santé, a rappelé dans un communiqué les mesures préventives à prendre pour éviter les intoxications alimentaires durant la saison estivale. Puis c'est autour de l'Organisation nationale d'orientation et protection du consommateur et son environnement (Apoce) d'embrayer sur cette sortie du ministère en publiant, début juillet dernier, une série de recommandations afin de réduire les risques d'intoxication. L'association présidée par Mustapha Zebdi a alors publié sur sa page Facebook des recommandations

aux consommateurs, en les incitant à plus de vigilance. Pour elle, «la hausse des températures en été est derrière la détérioration et le pourrissement de certains produits alimentaires sensibles. De fait, les consommateurs sont appelés à faire attention à ce qu'ils mangent, notamment dans les fast-foods ou les fêtes familiales qui ne respectent pas les conditions d'hygiène et de stockage». «Les intoxications alimentaires tuent, d'où l'importance de faire attention à ce que l'on consomme», a prévenu l'association, en appelant les consommateurs à ne pas acheter de produits laitiers et dérivés sur le marché informel et de n'acquiescer que les produits laitiers et dérivés frigorifiés et à plus de 6°. D'autres recommandations ont été faites par l'Apoce comme la vérification des dates de péremption avant tout achat de produit alimentaire.

Ali Chikhi

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Fermeture temporaire des laboratoires "HUP.P Pharma"

Les services du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique ont annoncé, hier dans un communiqué, la fermeture temporaire, depuis jeudi 24 août, des laboratoires de l'entreprise spécialisée dans la fabrication de produits pharmaceutiques destinés à la médecine humaine "HUP.P Pharma", pour violation des règles de bonnes pratiques de fabrication. «Les services du ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique ont procédé, le 24 août 2023, à la fermeture temporaire de l'entreprise pharmaceutique spécialisée dans la fabrication

de produits pharmaceutiques destinés à la médecine humaine, SARL HUP.P PHARMA, en raison de violations des règles de bonnes pratiques de fabrication», lit-on dans le communiqué. Cette mesure intervient dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du décret exécutif 21-82 du 11 Rajab 1442 correspondant au 23 février 2021, relatif aux établissements pharmaceutiques et les conditions de leur agrément, a précisé le ministère. Créé en 2002 à Constantine, le groupe Hupp Pharmaceutical, dispose d'un porte-

feuille unique de 4 entreprises et couvre les différentes branches de l'industrie pharmaceutique telle que la production de médicaments à usage humain et vétérinaire et la distribution à Constantine. Il compte 700 collaborateurs et 09 unités de production implantées sur une surface de 15 000 m2 dans la zone industrielle de Palma de Constantine. Ils sont spécialisés dans la production de médicaments génériques algériens et détiennent une gamme de plus de 60 produits qui couvrent les classes pharmaco-thérapeutiques.

R.N

POUR RÉSOUDRE LA CRISE AU NIGER

Alger et la Cédéao partagent la même vision

L'Algérie et les pays de la Cédéao sont d'accord pour poursuivre l'option pacifique en vue de restaurer l'ordre constitutionnel au Niger. C'est, du moins, ce qu'a affirmé Attaf au terme d'un périple dans trois pays ouest-africains.

Les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) "sont actuellement dans le temps de la recherche d'une solution politique" à la crise nigérienne, a déclaré hier le ministre des Affaires étrangères au terme d'une tournée ouest-africaine. Ahmed Attaf a également affirmé que la restauration de l'ordre constitutionnel au Niger est un "objectif commun" de l'Algérie avec ces pays.

"Nous sommes, au sein de la Cédéao, comme en Algérie, sur une même ligne de travail, celle de coordonner au maximum nos efforts pour aboutir à la réalisation d'un objectif commun qui est la restauration de l'ordre constitutionnel au Niger", a-t-il dit. Le ministre qui s'est rendu d'abord au Nigeria, puis Bénin et au Ghana pour y rencontrer leurs dirigeants, a semblé optimiste sur l'issue de la crise au Niger qui semble s'acheminer, selon lui, vers une issue négociée.

A Abuja, sa première halte, ses discussions avec son homologue nigérian, Yusuf Tuggar, ont porté, indique un communiqué des AE, sur "les développements de la crise en République du Niger et les perspectives de renforcement des efforts visant à cristalliser une solution pacifique de nature à garantir le retour à l'ordre constitutionnel et à éviter au pays les risques imprévisibles d'une intervention militaire". Dans ce contexte, "les deux parties ont échangé des informations et des analyses sur les efforts diplomatiques déployés par les deux pays pour contribuer à mettre fin à cette crise dans leur voisinage commun (...)", note le communiqué. Les deux diplomates "sont convenus de poursuivre et de renforcer la coordination entre les deux pays les prochains jours, afin d'exploiter toutes les opportunités disponibles en faveur de la solution politique et n'en manquer aucune pour assurer le rétablissement de la sécurité et de la stabilité au Niger de manière durable".

"CONVERGENCE" DE VUES ENTRE L'ALGÉRIE ET LA CÉDEAO

Attaf a atterri ensuite, jeudi, à Cotonou pour rencontrer le ministre des Affaires étrangères



bénois, Olushogun Adjadi Bakari. "Les deux parties ont affirmé leur attachement aux règles légales de l'Union africaine, instaurées lors du sommet de l'Organisation de l'Unité africaine, tenu à Alger en 1999, visant à traiter le fléau des changements anticonstitutionnels de gouvernements".

Bakari a, pour sa part, souligné "la convergence des points de vue entre l'Algérie et la Cédéao et donc par ricochet entre l'Algérie et le Bénin", à propos de la crise nigérienne. Il a mis en avant sur "cet attachement à la conquête du pouvoir par les urnes et non pas par les armes", avant d'ajouter "nous partageons aussi le fait qu'on ne peut pas laisser prospérer dans la région des ré-

gimes militaires non constitutionnels".

Le chef de la diplomatie béninoise a, enfin, précisé que les deux pays allaient continuer de "travailler ensemble pour que les objectifs fixés par les présidents Abdelmadjid Tebboune et Patrice Talon (du Bénin) puissent se matérialiser le plus rapidement possible concernant le Niger". Ahmed Attaf a conclu sa visite hier à Accra, la capitale ghanéenne, où il a été reçu par le président Nana Akufo-Addo. Les échanges ont été "très fructueux", a déclaré Attaf à la fin de l'audience. "Ils ont fait ressortir une totale convergence de vues entre nos deux pays et nos deux présidents".

A noter, enfin, qu'en parallèle au périple du ministre des AE, le secrétaire général de son département, Lounès Magramane, a été chargé par le président de la République de se rendre au Niger pour une visite de travail. Celle-ci intervient dans le cadre des efforts inlassables et continus déployés par l'Algérie pour contribuer à une solution pacifique à la crise au Niger, évitant à ce pays voisin et frère et à toute la région un accroissement des risques". Magramane a eu "une série de rencontres avec des personnalités et de hauts responsables de la République du Niger", a indiqué le ministère des Affaires étrangères.

Ali Younsi-Massi

15E SOMMET DES BRICS

L'Algérie a été parmi les premiers pays à plaider pour un nouvel ordre économique mondial

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé jeudi à Johannesburg (Afrique du Sud), où il a représenté le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au forum "BRICS Outreach Plus", organisé dans le cadre du 15e Sommet des "BRICS", que l'Algérie avait été parmi les premiers pays à plaider pour un nouvel ordre économique mondial plus juste.

A l'entame de son allocution, M. Faïd a transmis les salutations "fraternelles" du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux participants à cet événement, notamment les dirigeants du BRICS (Russie, Chine, Inde, Brésil et Afrique du Sud), "en tête desquels son frère, le président sud-africain, Matamela Cyril Ramaphosa, pour son aimable invitation à prendre part à ce forum où se discutent les principaux enjeux mondiaux et se profile un avenir prometteur pour la coopération et la solidarité internationales".

"L'histoire témoigne que l'Algérie a été parmi les premiers pays à plaider pour l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial plus juste", a souligné le ministre, rappelant que l'Algérie "a affirmé, lors de la 4e assemblée du Mouvement des Non-Alignés (MNA) en Algérie en septembre 1973, que tous les moyens de contrôle de l'économie mondiale étaient sous l'emprise d'une minorité de pays avancés, appelant ainsi à un ordre mondial basé sur les principes de justice et

d'équité". "Nous estimons que la vision des BRICS n'est que le prolongement de la vision défendue par l'Algérie depuis des décennies", a-t-il dit. Pour le ministre, "les mutations effrénées que connaît le monde aujourd'hui ont fait surgir un ensemble complexe de défis auxquels il est nécessaire de faire face, et d'opportunités qu'il importe d'exploiter de manière optimale".

Concernant les défis, M. Faïd a indiqué que "la mondialisation heureuse telle qu'elle a été qualifiée, est en déclin aujourd'hui. De même que les cadres des partenariats multilatéraux sont compromis par l'égoïsme, la remise en question et le repli sur soi".

"Il est désormais clair que les comportements unilatéraux et les dictats sont imposés aux pays en développement, se substituant aux valeurs essentielles de la coopération, du partenariat et de la solidarité", a-t-il martelé. Face à ces tiraillements, poursuit M. Faïd, "le thème retenu pour cette réunion par l'Afrique du Sud nous interpelle tous pour rappeler l'impérieuse nécessité de réorganiser l'ordre mondial d'un point de vue de durabilité et d'inclusion en se focalisant sur les principes de justice, d'équité et de la solidarité cohérente".

Dans ce contexte, M. Faïd a souligné que "l'Algérie partage ces principes fondamentaux avec le groupe BRICS, qui se positionne aujourd'hui

comme un moteur de changement positif dans le monde. Le partenariat proposé par les pays du groupe offre une alternative viable aux tensions et aux divisions qui caractérisent le monde d'aujourd'hui, ainsi qu'une opportunité de construire un ordre mondial juste et multipolaire basé sur le respect mutuel".

Il a également expliqué que "l'Algérie, du fait de la convergence de ses vues avec les pays de ce groupe en termes de vision stratégique et de principes fondamentaux, a présenté sa candidature pour y adhérer, consciente que le choix de l'alliance et du regroupement est un choix souverain, stratégique et de développement qui peut contribuer à renforcer les cadres de coopération et de partenariat existants avec les autres composantes de la communauté internationale".

Il a ajouté que l'Algérie "a pris acte de la décision annoncée par les dirigeants du BRICS, invitant six nouveaux pays à rejoindre le groupe en tant que première étape, avec la perspective d'ouvrir la voie à d'autres pays dans un avenir proche".

"Notre avons l'intime conviction que l'Algérie, avec son illustre histoire et ses multiples atouts dans divers domaines, ainsi que sa position géostratégique, propose pour sa démarche d'adhésion des avantages certains.

Son économie est diversifiée et en croissance grâce à une jeunesse créative et à des ressources

naturelles abondantes. Autant de facteurs susceptibles de créer des opportunités de coopération fructueuse au sein du groupe", a affirmé le ministre.

"En plus de ces atouts, l'attachement de l'Algérie à privilégier les solutions pacifiques des conflits, ainsi que sa conviction de l'impératif de faire prévaloir le principe du dialogue dans le règlement des crises, le respect du droit international et le soutien en faveur des causes justes, reflètent son engagement à instaurer la paix, la stabilité et la justice à l'échelle mondiale, en sus de renforcer la représentation de l'Afrique dans les discussions mondiales", a souligné le ministre.

Enfin, le ministre a, à nouveau, affirmé "notre disposition à œuvrer avec les BRICS pour établir un partenariat solide et permanent, conformément à une vision complémentaire qui consolide la coopération Sud-Sud et resserre les liens de fraternité entre les Etats membres, où le respect est le mot d'ordre régissant nos échanges".

A noter que les travaux du forum "BRICS Outreach Plus" se sont déroulés jeudi, dans le cadre de la 15e session du Sommet des BRICS tenu à Johannesburg du 22 au 24 août sous le thème "Les Brics et l'Afrique : Partenariats pour une croissance accélérée, développement durable et multilatéralisme inclusif".

APS

PROJETS
D'INVESTISSEMENT

Aoun appelle à la levée des obstacles

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique Ali Aoun a appelé jeudi 24 août à partir de Mila à la levée des obstacles entravant les projets d'investissement. Intervenant lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques de la wilaya de Mila, tenue en marge de l'inauguration officielle d'une unité de fabrication de panneaux solaires dans la nouvelle zone d'activités "Bougrana" à Chelghoum-Laid, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la coordination entre les différents secteurs concernés afin de faciliter les procédures d'attribution des actes de concession aux investisseurs du secteur industriel. Cette rencontre a pour objectif de débattre des préoccupations des opérateurs économiques et de renforcer les moyens permettant de promouvoir le développement local durable en vue de la relance économique et de l'amélioration du climat de l'investissement créateur de richesse et d'emplois, a souligné M. Aoun.

Par ailleurs, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a incité, jeudi toujours, les responsables de l'usine SONARIC (Société nationale de réalisation et de gestion des industries connexes) de Ferdjouia (Mila) à augmenter la production, les équipements fabriqués étant très demandés sur le marché national. S'exprimant lors d'un point de presse, en marge de l'inauguration d'une unité de production et de stockage de produits pharmaceutiques, à Mila, M. Aoun, en visite dans la wilaya a appelé les responsables de la SONARIC de Ferdjouia relevant du groupe Elec EL-Djazair, à « redoubler d'efforts, le produit fini se vendant bien, à des prix compétitifs », c'est pourquoi, a-t-il ajouté, « il faut multiplier la production à travers le renforcement de la main d'œuvre ». L'usine SONARIC dont la capacité de production est de 60.000 unités par an, fabrique des radiateurs de chauffage, des chauffe-bains et des chaudières à gaz. Cette unité qui a récemment produit des chauffe-bain fonctionnant à l'énergie solaire réalise un taux d'intégration des produits estimé à 70 pour cent. D'autre part, Ali Aoun a indiqué que l'usine de fabrication de bobines d'acier prélaqué, en réalisation à Oued Seguen (Mila), première du genre en Algérie, sera opérationnelle « en novembre prochain ». Le ministre a déclaré que cette structure industrielle destinée à la fabrication de la matière première servant à la production d'équipements électroménagers, implantée dans la zone d'activités d'Oued Seguen, « répondra aux besoins du marché national ».

Le ministre, qui a procédé à l'attribution d'une "autorisation d'exploitation exceptionnelle" au propriétaire de cette usine, a par ailleurs donné des instructions à l'effet d'exécuter des travaux d'aménagements extérieurs et intérieurs de la zone d'activité d'Oued Seguen afin de pouvoir y implanter d'autres projets d'investissement.

R.E

LA LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Saisie de 870 tonnes de marchandises entre janvier et juillet 2023

Parmi les produits saisis dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite figurent l'huile de table subventionnée (130.359 litres), le lait subventionné (9.132 litres), la semoule (162,80 tonnes), la farine (213,94 tonnes), le sucre (37,61 tonnes), les bananes, la pomme, l'oignon et la pomme de terre (312,66 tonnes) et 23.590 œufs (786 plateaux).



La mécanique de la lutte contre la spéculation carbure à plein régime. Les services de contrôle relevant du ministère de Commerce et de la Promotion des exportations ont mené, au cours des sept premiers mois de 2023, plus de 120.000 interventions donnant lieu à la saisie de plus de 870 tonnes de marchandises, a indiqué un bilan du ministère. Les opérations de contrôle en matière de lutte contre la spéculation illicite se sont soldées par 120221 interventions ayant permis l'enregistrement de 73 délits et l'émission de 73 procès-verbaux de poursuites judiciaires, précise le ministère dans son dernier bilan des activités de contrôle économique et de répression de la fraude au niveau national (Janvier-juillet 2023). Les services du contrôle ont également pris des mesures administratives conservatoires qui se sont traduites par la saisie 873.27 tonnes de marchandises pour une valeur totale de 499.825 millions DA, selon la même source.

Parmi les produits saisis dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite figurent l'huile de table subventionnée (130.359 litres), le lait subventionné (9.132 litres), la semoule (162,80 tonnes), la farine (213,94 tonnes), le sucre (37,61 tonnes), les bananes, la pomme, l'oignon et la pomme de terre (312,66 tonnes) et 23.590 œufs (786 plateaux).

Selon le bilan, ces interventions ont été réalisées au niveau des détaillants pour 76%, des grossistes pour 18%, des unités de production pour 6% et des importateurs pour 1%. Ces interventions menées en coordination avec les services de sécurité, interviennent en application des dispositions de la loi 21-15 du 28 décembre 2021,

relative à la lutte contre la spéculation illicite.

Les services de contrôle ont mené, durant les sept premiers mois de l'année 2023, près de 1,27 millions d'interventions qui ont permis de constater 124462 contraventions (+1% par rapport à 2022), et de dresser 118.195 procès-verbaux de poursuite judiciaire (+8%), avec la proposition de fermeture de 8502 locaux commerciaux (-18%). Au titre de ces opérations, des marchandises d'une valeur globale de 1,33 milliards DA (+27%) ont été saisies et un chiffre d'affaires dissimulé, estimé à 32,82 milliards DA (+42%), a été dévoilé.

Le ministère a souligné que ses services de contrôle ont effectué 26396 opérations de contrôle de cargaisons au niveau des frontières (-18% par rapport aux sept premiers mois 2022), dont 364 ont été refoulées (-19%), car contenant des produits non-conformes. Il s'agit d'une quantité de 48137 tonnes d'une valeur de 10,47 milliards DA, indique la même source, faisant état de 12 procès-verbaux officiels dressés et transmis aux juridictions compétentes. Les mêmes services ont établi 25988 décisions de refoulement de produits (-18%), d'un poids de 13,89 millions de tonnes et d'une valeur de 1283 milliards DA.

Le ministère a expliqué le recul du volume des cargaisons par le durcissement des procédures de contrôle au niveau des frontières, dans le cadre des orientations du Gouvernement visant à encadrer le commerce extérieur et à rationaliser les importations.

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de l'étalage de produits alimentaires en dehors des locaux, le bilan a fait état de 151.653 interventions, 4674 infractions,

4217 procès-verbal (PV) de poursuite en justice, outre la saisie de 302 tonnes de marchandises, 49.753 litres de denrées alimentaires et la proposition de fermeture de 207 magasins.

Au sujet du contrôle des prix réglementés du lait subventionné, le bilan a fait ressortir quelque 83.867 interventions, la constatation de 471 infractions et l'établissement de 414 PV de poursuite judiciaire, outre la proposition de fermeture de 22 commerces.

Concernant la lutte contre le phénomène de vente troittoir, 41.014 interventions ont été menées en collaboration avec les collectivités locales, la sûreté et la gendarmerie nationales. Ces interventions ont donné lieu à l'établissement de 1447 contraventions, 1294 PV de poursuite judiciaire et la proposition de fermeture de 108 magasins. Pour ce qui est de l'abattage illégal de volaille, un total de 10.467 interventions ont été enregistrées durant les 7 premiers mois de l'année en cours, note la même source, faisant état de l'établissement de 384 infractions, 353 procès de poursuite judiciaire, ou encore la saisie de 41,90 tonnes (7,98 millions DA), et la proposition de fermeture de 42 commerces.

Concernant les cas de non-respect aux règles appliquées au transport de produits alimentaires et de boissons, il a été enregistré, entre janvier et juillet 2023, quelque 14.374 interventions, en collaboration avec, entre autres, les services de police et de gendarmerie nationales, l'établissement de 460 infractions, 441 procès de poursuite judiciaire, en sus de la saisie de 61,57 tonnes de marchandises, d'une valeur de 28,98 millions DA, selon le bilan.

Synthèse Sofiane Ait Kaci

ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À LA NBD

Faid s'entretient avec Dilma Rousseff

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, s'est entretenu, jeudi à Johannesburg (Afrique du Sud), avec la présidente de la Nouvelle banque de développement (NBD), Dilma Rousseff, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée en marge des travaux du Sommet des BRICS tenu à Johannesburg du 21 au 24 août en cours, a ajouté la même source. Les deux

parties ont débattu lors de cette rencontre du « dossier de l'adhésion de l'Algérie à la NBD, une banque internationale qui a pour objet de soutenir les projets de développement dans les pays émergents », selon la même source. Lors de cette rencontre, « la présidente de la NBD a exprimé sa conviction quant à l'approbation de la demande d'adhésion lors de la prochaine session du Conseil

des gouverneurs de la banque, prévu pour le mois de septembre prochain ». Par la même occasion, les mesures pratiques relatives au processus d'adhésion ont été discutées, la présidente de la banque ayant affirmé que « tous les pays membres au Conseil des gouverneurs ont affiché leur soutien à la candidature de l'Algérie », selon la même source.

R.E



LES SABLETTES D'ALGER

La première station de vélos en libre-service séduit les promeneurs



Une première station de vélos en libre-service (vélo-partage) a été mise sur pied au niveau de la promenade des Sablettes d'Alger, attirant un nombre sans cesse grandissant des promeneurs venant des différentes wilayas du pays.

Selon l'Office des parcs, sports et loisirs de la wilaya d'Alger (OPLA), cette station lancée en juillet dernier, sera connectée à trois autres d'ici au mois de novembre prochain pour relier le côté Est au côté Ouest -dit El Mourabitoune- de la Promenade des Sablettes s'étalant sur 4.5 km. Ce projet innovant a été réalisé par

un jeune investisseur algérien, Amine Boulghalache, fondateur de l'entreprise BGE-TEC, a-t-on indiqué au niveau de l'OPLA.

"Ce jeune algérien a été aidé dans la conception de cette première station par le leader mondial du système vélo-partage, le canadien PBSC solutions urbaines qui a mis en place les stations vélos dans les plus grandes villes à l'instar de Montréal, Londres, New York et Dubai" a-t-on précisé de même source.

Selon l'OPLA, à travers le vélo-partage, l'entreprise BGE-TEC voudrait ancrer le principe du développement urbain durable et participer active-

ment au plan jaune que lance la wilaya d'Alger, en mettant en place un nouveau mode de transport.

Ce dernier vise à désengorger les villes en les équipant de stations de vélos modernes, classiques ou électriques pouvant répondre aux besoins du citoyen, en matière de déplacements notamment sur les courts trajets, tout en contribuant à la réduction des gaz à effet de serre et promouvant l'activité physique.

"L'OPLA a pour projet d'installer des stations similaires au niveau de toutes ses structures afin de permettre aux Algériens d'essayer ce nouveau système", a-t-on ajouté.

AIN DEFLA

556 agressions contre les réseaux énergétiques depuis novembre 2022

Plus de 556 cas d'agression contre les réseaux d'électricité et de gaz ont été enregistrés à Ain Defla entre novembre 2022 et juillet 2023, a indiqué, mercredi, un communiqué de la direction de wilaya de distribution de l'électricité et du gaz (relevant de la société Sonelgaz).

Sur ce nombre d'agression, 543 cas ont été enregistrés sur le réseau électrique et ayant impacté plus de 70 km de lignes électriques de basse et moyenne tension. Le reste des agressions soit 13 cas, ont été enregistrés sur le réseau de gaz naturel et ayant touché 285 m de conduites, a-t-on précisé.

Ces atteintes contre les réseaux électriques et de gaziers sont représentées, notamment, par des constructions sous ou à proximité du réseau électrique de basse, moyenne et haute tension, "sans tenir compte du danger pouvant découler de ces pratiques, en constante hausse", est-il déploré dans le document.

Suite à cette situation, la direction de distribution d'Ain Defla a introduit 707 plaintes relatives à des agressions contre le réseau électrique et 15 autres liées au réseau de gaz naturel, auprès des autorités judiciaires compétentes.

"Ce phénomène affecte négativement la qualité et la continuité du service de fourniture d'énergie, privant les citoyens de l'électricité et du gaz", a-t-on relevé de même source. Outre le préjudice porté aux citoyens, la même direction a déploré les conséquences néfastes de ces agressions pour la Société Sonelgaz, au double plan financier et matériel, en dépit des efforts consentis, à l'échelle locale, pour l'amélioration de la qualité de service, l'entretien périodique des réseaux et les investissements visant à renforcer le réseau électrique et de gaz, parallèlement à la mobilisation des ressources matérielles et humaines nécessaires.

CULTURE DU TOURNESOL

Des résultats "prometteurs" dans la wilaya d'Illizi

L'expérience de la culture du tournesol a donné des résultats "encourageants" dans la wilaya d'Illizi augurant d'un avenir prometteur pour cette culture stratégique, ont estimé mercredi les responsables de la chambre locale d'agriculture.



Première du genre menée dans la région, cette expérience, retenue au titre de la stratégie de l'Etat visant le développement des matières premières pour la production de l'huile alimentaire, a obtenu une première récolte "acceptable" ouvrant de larges perspectives à cette culture stratégique dans la wilaya d'Illizi, a déclaré à l'APS le secrétaire général de la chambre d'agriculture. Tahar Sahnoun a fait part

de l'établissement par la Direction des services agricoles (DSA) d'un programme d'accompagnement et d'appui aux agriculteurs concernés par la culture du tournesol, expliquant que cette première expérience est menée sur une surface 2.500 m2 au niveau de l'exploitation de l'agriculteur Miloudi Mohamed, localisée au niveau du périmètre "El-Halloufa" (70 km nord d'Illizi). M. Sahnoun a jugé "satisfai-

sante" la première récolte de deux quintaux semée le mois d'avril dernier, signalant qu'une production de quatre (4) Qx est attendue au terme de cette campagne. Par souci de développer cette culture stratégique à grande échelle, une campagne de sensibilisation et de vulgarisation a été lancée en direction des agriculteurs les encourageant à s'impliquer dans la culture du tournesol et d'étendre sa

surface comme stipulé dans la carte de production de la wilaya. L'agriculteur Miloudi Mohamed, pionnier dans la semence du tournesol à Illizi, entend se lancer dans une nouvelle expérience de culture de la canne à sucre. Il a appelé ses pairs de la région à adhérer aux expériences des cultures stratégiques pour s'aligner aux efforts de l'Etat portant réduction de la facture d'importation.

EL-MEGHAÏER

Nouveaux projets de développement pour améliorer le cadre vie des citoyens

De nouveaux projets de développement ont été inaugurés et d'autres ont été lancés tous secteurs confondus à travers les communes de la wilaya d'El-Meghaïer, susceptibles d'améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Il s'agit entre autres de la mise en service des projets de raccordement au réseau électrique des lotissements sociaux dans les communes de Sidi Amrane, Tindela et El-Meghaïer ainsi que le lancement des travaux de raccordement au réseau d'électricité d'une vingtaine d'exploitations agricoles au niveau de la route de Ain Cheikh, selon la même source.

Les autorités locales ont, en outre posé la première pierre du projet de réalisation d'un bureau de poste au niveau du quartier du 19 mars dans la commune d'Oum Tiyour, avant de lancer d'autres projets de développement, dont les chantiers de réhabilitation du dédoublement de la route nationale (RN-3) sur une distance de 1,3 Kilomètres, et le lancement de raccordement au réseau d'électricité de huit (8) exploitations agricoles dans la localité d'El Barkajia. Il s'agit également du lancement

du projet de réalisation de la route reliant entre la localité d'El Barkajia et El Gouira sur une distance de neuf (9) kilomètres, a-t-on ajouté. Les autorités de la wilaya d'El-Meghaïer ont aussi procédé à la baptisation d'un collège d'enseignement moyen (CEM), au nom du Chahid Berabeh Mohamed El Hadi, dans la commune de Sidi Khelil. Ces projets de développement s'inscrivent dans le cadre des efforts entrepris par les pouvoirs publics pour répondre aux préoccupations des citoyens, afin d'améliorer leurs conditions de vie, a-t-on signalé.



FC BARCELONE

Ter Stegen prolonge jusqu'en 2028

Le gardien allemand du FC Barcelone Marc-André ter Stegen a prolongé vendredi son contrat avec le club catalan jusqu'en 2028, a annoncé le Barça dans un communiqué.
"Le FC Barcelone et Ter Stegen ont trouvé un accord concernant la prolongation du gardien de but jusqu'au 30 juin 2028", a écrit le club laurana, ajoutant que "la clause libératoire s'élevait à 500 millions d'euros."
En prolongeant son contrat de quatre années supplémentaires, l'Allemand aurait, selon la presse espagnole, accepté de différer une partie de son salaire cette saison pour entrer dans les clous du fair-play financier imposé par la Liga.
Arrivé au club en 2014, l'international allemand a retrouvé son meilleur niveau, aidant grandement son équipe à remporter un nouveau titre de champion d'Espagne la saison passée.
Ter Stegen, 31 ans, joue actuellement sa dixième saison sous le maillot blaugrana et a été nommé vice-capitaine.

CHAMPIONNAT D'ITALIE

L'Iranien Sardar Azmoun s'engage à l'AS Rome

L'AS Rome a officialisé samedi l'arrivée de l'international iranien Sardar Azmoun et négocie selon la presse italienne avec Chelsea le prêt de l'international belge Romelu Lukaku.
Azmoun, 28 ans, a rejoint la Roma en provenance du Bayer Leverkusen sous la forme d'un prêt avec option d'achat obligatoire, a précisé le club entraîné par José Mourinho. L'attaquant évoluait depuis janvier 2022 au Bayer Leverkusen, mais après six premiers mois prometteurs, il n'a pas réussi à s'imposer en Bundesliga qu'il quitte avec un bilan de 53 matches et sept buts toutes compétitions confondues.
Mais Azmoun, passé entre autre par le Zenit Saint-Petersbourg, ne devrait pas être la dernière recrue offensive de la Roma, tenue en échec à domicile par la Salernitana (2-2) pour son premier match de la saison 2023-24. Son propriétaire américain Dan Friedkin est actuellement à Londres pour négocier l'arrivée de Lukaku, sous forme d'un prêt, rapporte notamment la Gazzetta dello Sport. Mais les négociations butent encore sur la prise en charge du salaire de l'international belge que la Roma souhaiterait partager avec Chelsea.
L'attaquant, recruté par Chelsea en 2021 pour 115 millions d'euros, a passé la saison dernière à l'Inter Milan en prêt.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL

L'attaquant argentin Joaquin Correa prêté à Marseille

L'attaquant argentin Joaquin Correa a été prêté un an à l'OM avec option d'achat par l'Inter Milan, a annoncé vendredi soir le club marseillais. Plusieurs médias avaient diffusé dans l'après-midi des photos de l'arrivée du joueur, âgé de 29 ans, à l'aéroport de Marseille-Provence. "L'attaquant s'est engagé en prêt avec option d'achat avec le club olympien après le succès de sa visite médicale", précise l'OM dans un communiqué. Le club ne précise pas le montant de l'option d'achat qu'il pourra exercer en fin de saison, mais il est estimé à une dizaine de millions d'euros. Selon une source au sein de l'OM, Correa a été choisi pour sa capacité à occuper à la fois le flanc gauche ou l'un des deux postes d'attaquants dans le 4-4-2 de l'entraîneur espagnol Marcelino.
L'Argentin sort de deux saisons sans écart à l'Inter Milan, où il était considéré comme un remplaçant. Auparavant, il avait réussi trois bonnes saisons à la Lazio Rome. Il compte 19 sélections avec l'Argentine.
Il sera présenté samedi au stade Vélodrome, où l'OM reçoit Brest (18h00) dans le cadre de la 3e journée du championnat de France.

MONDIAUX 2023

Après le 100m, Noah Lyles sacré champion du monde du 200m

Le maître incontesté du sprint cet été, c'est lui. Déjà titré sur 100m en fin de semaine dernière, Noah Lyles s'est offert un prestigieux doublé en s'imposant avec autorité sur 200m, ce vendredi sur la piste de Budapest. L'Américain (19''52) a nettement devancé son compatriote Erriyon Knighton (19''75) et le Botswanais Letsile Tebogo (19''81).



Noah Lyles n'est pas du genre à rouler des mécaniques mais il s'était mis une sacrée dose de pression en envisageant un 19''10, record du monde d'Usain Bolt battu, sur le 200m. De temps stratosphérique il n'y a pas eu, mais bien un doublé 100-200 pour Lyles, le premier en grand championnat depuis la légende jamaïcaine à Rio il y a sept ans. En 19''52, l'Américain a devancé la pépite Erriyon Knighton (19''75) et Letsile Tebogo (19''81), déjà argenté sur la ligne droite.
Ce vendredi, Lyles a poursuivi

son exceptionnelle série sur le demi-tour de piste aux championnats du monde. C'est bien simple, depuis son arrivée chez les "grands", le Floridien n'a jamais été battu aux Mondiaux sur 200m. 2019 à Doha, 2022 à Eugene et désormais 2023 à Budapest pour donc un cinquième titre mondial individuel puisqu'il faut y ajouter le 100m cette année et le 4x100m de 2019. Sa seule déception restera sans doute cette 3e place à Tokyo, aux Jeux Olympiques. Déception qu'il s'efforcera d'effacer à Paris dans moins d'un an. Derrière Lyles, le sprint

américain sait qu'il a de la réserve. A 26 ans, le double champion du monde en Hongrie paraît déjà "vieux" face à Erriyon Knighton (19 ans). Déjà médaillé de bronze sur le demi-tour de piste il y a an chez lui aux Etats-Unis, celui-ci a grimpé une place sur le podium pour prendre l'argent en 19''75. Attendu depuis longtemps, Knighton confirme qu'il a digéré son passage chez les grands. Lui aussi sera un candidat à l'or olympique au Stade de France.
Letsile Tebogo confirme lui qu'il est un sprinteur qui

compte. Deuxième sur 100m, il complète sa collection avec le bronze sur le 200m en 19''81. Tout ce beau monde a encore un affrontement à livrer, sur le relais 4x100m pour lequel les Etats-Unis, qui ont placé trois hommes dans le Top 5 avec Kenneth Bednarek (5e, 20''07), partiront favoris. Voilà quatre ans que la bannière étoilée ne règne plus sur ce relais qu'elle a si longtemps écrasé, notamment avant qu'Usain Bolt et les autres mettent la Jamaïque tout en haut. Pour s'inscrire un peu plus dans ses pas, Noah Lyles sait ce qu'il a à faire.

TOTTENHAM (ANGLETERRE)

Vers une mise à l'écart de Lloris

Tottenham doit réduire son groupe de joueurs en vue de la liste officielle à fournir pour le championnat et il est "peu probable" que les Spurs conservent trois gardiens, a indiqué vendredi l'entraîneur Ange Postecoglou, interrogé sur la mise à l'écart persistante de Hugo Lloris.
Le Français de 36 ans, à Londres depuis 2012, s'est dit ouvert à un départ en juin mais la situation ne s'est pas décantée. Il n'a pas été retenu pour les deux premiers

matches de Premier League et la recrue italienne Guglielmo Vicario a gardé la cage, avec Fraser Forster en doublure sur le banc.
A l'approche de la clôture du marché des transferts, le 1er septembre en Angleterre, Postecoglou a laissé entendre que Lloris n'aurait pas sa place dans la liste des 25 joueurs (de plus de 21 ans) que chaque club de Premier League doit fournir d'ici le 13 septembre.
"Vous ne pouvez juste pas avoir le nombre

de joueurs que vous voulez. Il y a une liste et il est peu probable que nous aurons trois gardiens dans notre liste finale pour le championnat", a répondu l'entraîneur à une question portant sur l'avenir de Lloris. Le vice-champion du monde en titre, 36 ans, n'est pas le seul à être concerné puisque Tottenham compte actuellement 31 joueurs de plus de 21 ans. Parmi eux, Eric Dier, Tanguy Ndombele ou encore Pierre-Emile Hojbjerg pourraient quitter le club.

SUPER COUPE DE LA CAF 2023

Al-Ahly - USM Alger le 15 septembre à Taïf

La finale de la Super Coupe CAF 2023 entre la formation égyptienne d'Al Ahly SC, vainqueur de la Ligue des champions, et l'USM Alger, vainqueur en Coupe de la Confédération, se déroulera le 15 septembre prochain dans la ville de Taïf, dans l'emblématique stade King Fahd, a annoncé la Confédération africaine de football.

La CAF et la fédération saoudienne de football (SAFF) annonceront en temps voulu les informations relatives à la billetterie ainsi que les heures de coup d'envoi de la rencontre, précise l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel.

Pour rappel, Al-Ahly SC a remporté la Ligue des champions, aux dépens du Wydad Casablanca (aller : 2-1, retour : 1-1), alors que l'USMA s'est adjugée le premier titre continental de son histoire, en remportant la Coupe de la Confédération de la CAF face aux Tanzaniens de Young Africans (aller : 2-1, retour : 0-1).

Le Secrétaire Général de la CAF, Véron Mosengo-Omba, a déclaré : "Nous sommes très heureux d'amener la Super Coupe de la CAF TotalEnergies sur un nouveau territoire, l'Arabie Saoudite - un pays qui a fait des progrès significatifs dans le football mondial. Le football africain se classe parmi les meilleurs au monde à l'heure actuelle, et il est normal qu'à une époque où de nombreux stars internationales se rendent en Arabie saoudite, le football africain fasse également partie de ce mouvement."

De son côté, le Secrétaire Général de la SAFF, Ibrahim Alkassim, a déclaré : "Notre collaboration avec la CAF pour l'organisation de cet événement illustre notre engagement à nous associer à la CAF pour l'organisation d'événements et de matches, conformément à notre partenariat existant. Cet événement marque une nouvelle étape dans



notre collaboration." Plus tôt dans l'année, la CAF et la SAFF ont signé un protocole d'accord de cinq ans visant à accueillir des compétitions et à favoriser les opportunités de croissance pour le football africain et saoudien. Le protocole d'accord comprend

des initiatives axées sur le développement technique et footballistique au niveau des clubs et des équipes nationales, le football de base, le football féminin, l'identification des talents, les compétitions, les matches amicaux et les perspectives commerciales.

des initiatives axées sur le développement technique et footballistique au niveau des clubs et des équipes nationales, le football de base, le football féminin, l'identification des talents, les compétitions, les matches amicaux et les perspectives commerciales.

FOOT-LIGUE 1

AG extraordinaire du CSA/MC Oran aujourd'hui

Le club sportif amateur (CSA) du MC Oran tiendra, aujourd'hui, une assemblée générale extraordinaire pour l'adoption de la cession de 90% de ses actions au sein de la société sportive par actions (SSPA) du même club au profit de la compagnie "Hyproc", a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports.

Cette assemblée est prévue à partir de 16h00 au niveau de la maison des jeunes "Ahmed Maoued" à Oran, précise-t-on de même

source. Il s'agit de la dernière procédure à effectuer par le CSA/MCO pour le transfert de la propriété de la SSPA de son club pensionnaire de la Ligue 1 de football à Hyproc, la compagnie spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures, en vertu du protocole d'accord signé entre les deux parties le 17 août courant, a-t-on fait savoir.

L'opération permettra, en outre, à la compagnie en question, relevant du Groupe Sonatrach, d'achever les procédures

administratives et juridiques d'usage avant de faire son entrée en scène, assure-t-on.

L'équipe du MCO connaît un sensible retard en matière de préparation d'intersaison, en attendant la nomination des membres de ses nouveaux staffs techniques et administratifs par son nouveau propriétaire.

Il s'agit d'ailleurs du dernier club de l'élite à lancer sa préparation en vue de la prochaine édition du championnat de Ligue 1, dont le coup d'envoi est programmé pour les 15 et 16 septembre prochain.

FOOT-LIGUE 2 (GR. CENTRE OUEST) SC MECHERIA

Bouazza nouvel entraîneur

L'entraîneur Abdellatif Bouazza s'est officiellement engagé avec le SC Mecheria en prévision de la saison 2023-2024, a-t-on appris hier auprès de ce club de Ligue 2 amateur.

Le nouvel entraîneur en chef de la formation du sud-ouest du pays a paré un contrat d'une année, lors d'une cérémonie organisée par le club, vendredi à Mecheria, a précisé la même source.

Par ailleurs, il a été décidé, en marge de cette cérémonie, le lancement dès hier de la préparation d'intersaison, en effectuant la première séance d'entraînement au

stade communal de la ville à partir de 17h30, souligne-t-on.

Au SCM, on espère jouer les premiers rôles lors de la prochaine édition du championnat, dont la première journée est fixée pour les 22 et 23 septembre.

Cette équipe avait réussi un parcours honorable au cours de l'exercice passé qui a coïncidé avec sa première saison en Ligue 2 après s'être longtemps installée sur le podium.

Pour atteindre son objectif, l'effectif du "Sporting" a enregistré l'arrivée d'une quinzaine de nouveaux joueurs. D'autres

éléments de la réserve ont été aussi promus en équipe fanion, informe-t-on de même source.

Le nouveau coach du SCM est à sa deuxième expérience à la tête de la barre technique d'une équipe de Ligue 2 après avoir occupé ce même poste à l'ASM Oran, il y a de cela deux saisons. Il avait également travaillé en tant qu'entraîneur assistant au MC Oran et au CS Constantine (Ligue 1), son dernier club, rappelle-t-on.

R.S.

FOOT/LIGUE 1

Kheireddine Madoui nouvel entraîneur du MC Oran

Le technicien Kheireddine Madoui a été désigné nouveau coach du MC Oran, a annoncé hier la compagnie Hyproc, nouveau propriétaire de ce club de Ligue 1 de football.

Dans un communiqué de presse, signé par son directeur général par intérim, Abdennacer Bahloul, Hyproc a fait savoir que le nouvel entraîneur, qui a déjà eu un passage à la tête de la barre technique des "Hamraoua" lors de l'avant-dernier exercice, commencera dimanche sa mission, avant d'entrer le lendemain dans un stage bloqué.

La même source a, en outre, informé du transfert officiel, en date du 24 août, de 90,30% du capital social de la société sportive par actions du MCO au profit d'Hyproc, "qui s'attelle actuellement à former un nouveau conseil d'administration" de la nouvelle SSPA du club phare de la capitale de l'Ouest.

Le MCO devient le huitième club de la Ligue 1 à passer sous le giron d'une entreprise publique après le MC Alger, l'USM Alger, le CR Belouizdad, la JS Saoura, le CS Constantine et dernièrement la JS Kabylie et l'ES Sétif.

Ce passage intervient suite au protocole d'accord signé par Hyproc avec le club sportif amateur du MCO qui avait hérité de la quasi-totalité des actions de la SSPA du même club après le déstement de leurs portefeuilles de la part des anciens actionnaires.

Le coup d'envoi de la prochaine édition du championnat de Ligue 1 est prévu pour le 15 septembre prochain, rappelle-t-on.

CYCLISME / TOUR DE L'AVENIR 2023 - CONTRE-LA-MONTRE

Ferkous et Amari en 109e et 110e positions

Les cyclistes algériens Abdelkrim Ferkous et Hamza Amari ont pris respectivement les 109e et 110e places au contre-la-montre individuel du Tour de l'Avenir, disputé hier sur une distance de onze kilomètres, entre Montricher -Albanne et Les Karellis (France).

La course a été remportée par l'Américain Matthew Riccitello, ayant bouclé la distance en 31'31".810, devant l'Italien Davide Piganzoli (2e+43".910) et le Mexicain Romero Del Toro (3e+46".060).

Ferkous est entré avec +6'56".650 de retard par rapport au vainqueur, soit juste devant son compatriote Hamza Amari, entré avec 6'59".060 de retard. Cent-trente-huit coureurs ont pris part à ce contre-la-montre individuel, disputé en tant que 7e étape (A) de ce Tour de l'Avenir 2023, alors que la 7e étape (B) est actuellement en cours, entre Les Karellis et Val-Cenis Col du Mont Cenis.

Son coup d'envoi a été donné à 15h15 (heure locale) sur une distance de 72 kilomètres, majoritairement en montagne. Une course comportant plus de 2084 mètres de dénivelé selon les organisateurs.

Le Tour de l'Avenir, appelé également "Coupe des Nations Espoirs", est une prestigieuse compétition internationale, ouverte uniquement aux cyclistes de moins de 23 ans. Cette 59e édition se déroule en huit étapes, entre le 20 et le 27 août courant, sur une distance globale de 2687 kilomètres.

La 8e et dernière étape aura lieu ce dimanche, entre Val-Cenis et Sainte Foy Tarentaise. Les coureurs engagés seront appelés à parcourir 100 kilomètres en montagne, avec 2687 mètres de dénivelé.

PALESTINE OCCUPÉE

L'UE réitère sa ferme opposition à la politique de colonisation

L'Union européenne (UE) a réitéré sa ferme opposition à la politique de colonisation de l'entité sioniste, soulignant que les colonies "menacent de rendre impossible la solution à deux Etats". Dans un communiqué relayé par des médias "l'Union européenne rappelle que les colonies sont illégales au regard du droit international, constituent un obstacle à la paix et menacent de rendre impossible la solution à deux Etats". Et de poursuivre : "L'Union européenne réitère sa ferme opposition à la politique de colonisation (sioniste) et aux mesures prises dans ce contexte, et cela inclut des restrictions de mouvement et d'accès (imposées par l'occupation aux Palestiniens)".

PRÉSIDENTIELLES AU GUATEMALA

Le parti de Sandra Torres dénonce des "irrégularités"



Le parti de Sandra Torres, la candidate battue au second tour de la présidentielle dimanche au Guatemala, a dénoncé vendredi des "irrégularités" ayant affecté les résultats du scrutin remporté haut la main par Bernardo Arévalo, et annoncé avoir déposé plainte.

"Il y a beaucoup d'incohérences, de contradictions et surtout des différences dans les données qui montrent des irrégularités qui ont affecté les véritables résultats du vote", a déclaré le parti de Mme Torres, Unité nationale de l'espoir (UNE), dans un communiqué.

M. Arévalo a remporté la présidentielle avec 58% des voix contre 37% pour Mme Torres qui n'a jamais reconnu sa défaite. L'avocat de la UNE, Me Carlos Aquino, a déposé une plainte devant le bureau du procureur général contre les cinq magistrats du Tribunal suprême électoral (TSE) pour "délict de manquement au devoir" et "abus d'autorité".

Selon la plainte, les magistrats "ont provoqué une fraude électorale qui a modifié les véritables résultats du scrutin, violant ainsi la volonté populaire exprimée par le peuple à travers le vote".

Me Aquino a indiqué qu'en raison d'une "série d'irrégularités", il avait demandé à la justice de procéder à un audit des systèmes informatiques du TSE.

"Jusqu'à ce que la vérité sur les événements du 20 août soit clarifiée, les résultats ne seront pas acceptés", a-t-il déclaré. M. Arévalo, sociologue et ancien diplomate de 64 ans, succédera à Alejandro Giammattei à la présidence le 14 janvier, mettant ainsi fin à 12 années de gouvernement de droite.

CRISE AU SOUDAN

Des dizaines de milliers de civils coincés dans l'ouest



L'organisation internationale Médecins sans frontières (MSF) a annoncé que son personnel et des dizaines de milliers de civils étaient coincés dans la ville de Nyala, dans l'Etat du Darfour Sud, à l'ouest du Soudan.

Récemment, plusieurs villes du Darfour (ouest) et du Kordofan (sud) ont été témoins d'affrontements continus entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR).

"Il y a une tragédie dans la ville de Nyala, Bulabab, au Darfour Sud", a déclaré vendredi l'organisation dans un communiqué. "Nos employés et des dizaines de milliers de civils sont piégés dans la zone, où les civils ont été utilisés comme boucliers humains, et vivent dans des conditions difficiles et oubliées", a affirmé l'ONG.

Il est indiqué en outre dans le document que "le personnel de l'organisation et les habitants de Nyala parta-

gent des histoires tragiques, racontant l'enterrement de leurs proches et la transformation de leurs maisons en champs de bataille".

"Nous avons désespérément besoin de garantir des passages sûrs et de fournir des fournitures essentielles à Nyala, avec l'escalade de la violence et le blocage des routes", a ajouté la source, notant que "le temps presse pour les blessés".

Selon le communiqué, l'organisation a appelé à assurer la protection de la vie

des civils et à permettre leur passage en toute sécurité.

Lundi, les Nations Unies ont annoncé que 60 personnes avaient été tuées, 250 blessées et environ 50 000 déplacées à la suite d'affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR dans la ville de Nyala.

Le conflit déclenché au Soudan à la mi-avril, a fait plus de 3 000 morts, pour la plupart des civils, et plus de 4 millions de personnes déplacées et réfugiés, selon les Nations Unies.

GABON

Vote pour la présidentielle, les législatives et les municipales

Près de 850.000 électeurs inscrits dans ce petit pays d'Afrique centrale étaient appelés, hier à voter pour trois élections le même jour. Le Président Bongo brigue un troisième mandat.

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Abdou Abarry, a réitéré, vendredi dans un communiqué, un appel en faveur d'un processus électoral "apaisé, inclusif et crédible" au Gabon.

Quelque 847.000 électeurs sont appelés aux urnes dans le cadre de ces élections présidentielle, législatives et locales.

Sur les 19 candidats au départ, 14 sont restés en lice pour le scrutin

présidentiel. Cinq ont retiré leur candidature au profit du professeur d'économie Albert Ondo Ossa, désigné candidat unique de la plateforme Alternance 2023 qui regroupe les principaux poids lourds de l'opposition.

Ali Bongo, Président depuis 14 ans, avait été élu une première fois en 2009 après la mort de son père Omar Bongo Ondimba, qui dirigeait le pays depuis plus de 41 ans. Les scrutins présidentiel et législatifs sont regroupés en un seul vote par le truchement d'un bulletin unique pour les candidats à la présidentielle et à la députation issus d'un même parti.

La date de la publication des résultats n'est pas encore connue.

SOMALIE

L'armée élimine 27 terroristes shebab dans le sud du pays

L'Armée nationale somalienne (ANS) a déclaré vendredi que ses forces avaient éliminé 27 éléments du groupe terroriste shebab lors d'une opération militaire menée près du district d'Awdheegle dans la région du Bas-Shabelle, dans le sud de la Somalie. Les troupes ont également détruit les repaires des terroristes, ce qui a permis d'éliminer les éléments armés qui s'étaient rassemblés dans une ferme locale pour mener une attaque contre les habitants. Les commandants de l'ANS qui ont dirigé l'opération conjointe ont fait savoir à l'Agence de presse somalienne que le dernier assaut contre les terroristes shebab serait maintenu dans le cadre des efforts visant à assurer la sécurité de la région. Les forces somaliennes sont engagées dans la deuxième phase des opérations militaires contre le groupe terroriste, après l'achèvement de la première phase, qui a permis de libérer des zones du centre et du sud du pays qui étaient sous le contrôle des shebab.

NIGER

L'ambassadeur de France persona non grata

Alors que les militaires au pouvoir au Niger depuis le coup d'État du 26 juillet ont ordonné, vendredi, le départ de l'ambassadeur de France à Niamey, Paris a rejeté la demande, estimant que "les putschistes n'ont pas autorité" pour une telle requête.

Le régime militaire a demandé le départ de Sylvain Itté, lui donnant 48 heures pour quitter le pays, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères du gouvernement mis en place par les putschistes. "La France a pris connaissance de la demande des putschistes", a indiqué en réponse le ministère des Affaires étrangères à l'AFP. "Les putschistes n'ont pas autorité pour faire cette demande, l'agrément de l'ambassadeur émanant des seules autorités légitimes nigériennes élues", a-t-il expliqué. Face "au refus de l'ambassadeur de France à Niamey de répondre à l'invitation" du ministère "pour un entretien" vendredi "et d'autres agissements du gouvernement français contraires aux intérêts du Niger", les autorités "ont décidé de retirer leur agrément à M. Sylvain Itté et de lui demander de quitter le territoire nigérien sous quarante-huit heures", indique le communiqué des putschistes. Cette décision de la part de la junte suit une série de déclarations et manifestations hostiles à la France depuis que l'armée nigérienne a renversé le 26 juillet le président élu Mohamed Bazoum, toujours détenu depuis avec une partie de sa famille. Le régime militaire a en particulier accusé Paris de vouloir intervenir militairement au Niger pour remettre en place Mohamed Bazoum et affirmé que la



Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) était une organisation "à la solde" de la France, ex-puissance coloniale dans la région. La Cédéao a imposé de lourdes sanctions économiques et financières au Niger après le coup d'État et menacé le régime militaire d'employer la force armée pour rétablir l'ordre constitutionnel.

La France déploie au Niger 1 500 hommes qui aidaient le régime du président Bazoum à lutter contre les groupes jihadistes qui ensanglantent depuis des années le Niger et une grande partie du Sahel. Le ministère français des Affaires étrangères n'était pas joignable dans l'immédiat pour un commentaire.

AFP

BURKINA FASO

Au moins 30 terroristes neutralisés

Au moins 30 terroristes ont été "neutralisés" vendredi, par une unité de la police burkinabè dans l'est du pays, ont indiqué des sources concordantes. Selon l'Agence d'information du Burkina (AIB) vendredi, le Groupement d'unités mobiles d'intervention de la police nationale et des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP, supplétifs de l'armée), ont détruit une base terroriste à Yamba dans la province du Gourma. "Au moins 30 terroristes ont été neutralisés et 13 autres capturés", selon la même source. Une source locale a confirmé cette opération ajoutant qu'"une centaine de bœufs, des motos, des armes et des matériels divers avaient été récupérés des mains des terroristes".

NIGERIA

Libération de 49 femmes enlevées dans l'Etat de Borno

Quarante-neuf (49) femmes enlevées par le groupe terroriste Boko Haram plus tôt dans la semaine près de Maiduguri, dans l'Etat de Borno, au nord-est du Nigeria, ont retrouvé leur liberté vendredi matin, ont rapporté des médias locaux. Ces femmes avaient été enlevées dans leurs fermes mardi matin, dans le village de Shuwaei Kawuri, à la périphérie de Maiduguri. Les victimes, qui sont pour la plupart des paysannes pauvres, ont été libérées après le versement d'une rançon aux assaillants à l'issue de négociations visant à les relâcher, a déclaré un chef traditionnel local, cité par des médias.

RD CONGO

Une centaine de personnes tuées en moins d'un mois à Beni

Une centaine de personnes ont été tuées par les rebelles ADF en trois semaines dans le territoire de Beni (Nord-Kivu), dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a indiqué vendredi la société civile locale. Richard Kirimba, un responsable de la société civile, a précisé à des médias que "ces personnes ont péri dans des attaques ciblant les villages de Mabuo, Mbingi, Moliso, Makwanga et l'axe Eringeti-Kainama". "La situation sécuritaire continue à être très critique entre la province de l'Ituri et le Nord-Kivu, au nord du territoire de Beni et au Nord-Ouest, en raison des attaques des ADF" (Forces démocratiques alliées), affiliées au groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech), a déclaré Kirimba. "Depuis début août et jusqu'à aujourd'hui, il y a une centaine de personnes mortes. Ces endroits sont en train de faire couler du sang des paisibles populations", a alerté le responsable de la société civile de Beni.

NATIONS-UNIES

La situation des Rohingyas s'aggrave six ans après la crise

Les Nations Unies ont prévenu que la situation des Rohingyas s'aggrave six ans après l'exode forcé des membres de cette minorité et d'autres communautés de l'Etat de Rakhine en Birmanie. Le secrétaire général des Nations Unies a appelé vendredi "toutes les parties à redoubler d'efforts pour trouver des solutions globales, inclusives et durables au sort des Rohingyas, qui s'attaquent aux causes profondes de la discrimination et de la violence systémiques en Birmanie".

Il a souligné "la nécessité de ces solutions pour répondre à la crise croissante liée aux besoins de protection et humanitaires, et pour renforcer les efforts visant à protéger les réfugiés dans la région fuyant les persécutions et la violence". L'appel du Secrétaire général intervient dans une déclaration attribuée à son porte-parole à l'occasion du 6e anniversaire de l'exode forcé des Rohingyas et d'autres communautés de l'Etat de Rakhine en Birmanie. Le communiqué indique que

les risques pour la population de Birmanie y compris les Rohingyas, sont exacerbés par la crise en cours et les ravages causés par le cyclone Mocha. Le communiqué souligne que "les Nations Unies continueront de soutenir les efforts visant à créer des conditions propices au retour digne, volontaire et permanent des réfugiés rohingyas dans leurs lieux d'origine". De son côté, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a déclaré que dans le

contexte actuel où des catastrophes se produisent aux quatre coins du monde, "la communauté internationale doit veiller à ne pas oublier les Rohingyas ni les communautés qui les abritent". L'armée birmane a lancé une attaque contre la minorité Rohingya il y a six ans. Quelque 10 000 personnes ont été tuées et au moins 700 000 ont fui vers le Bangladesh et des dizaines de milliers continuent de le faire en quête de sécurité, selon les Nations Unies.

R.I.

UN AN APRES LES INONDATIONS AU PAKISTAN

Des millions d'enfants ont toujours besoin d'aide

Un an après les inondations qui ont dévasté le Pakistan, des millions d'enfants ont toujours besoin d'une aide humanitaire, averti vendredi le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). "Alors que les pluies de mousson reviennent, la crainte d'une nouvelle catastrophe climatique plane. Les efforts de redressement se poursuivent, mais beaucoup restent hors de portée, et les enfants du Pakistan risquent d'être oubliés", a

déclaré Abdullah Fadil, représentant de l'UNICEF au Pakistan. L'agence onusienne estime que 8 millions de personnes, dont environ la moitié sont des enfants, continuent de vivre sans accès à l'eau potable dans les zones touchées par les inondations. "Les enfants vulnérables qui vivent dans les zones touchées par les inondations ont subi une année horrible. Ils ont perdu leurs proches, leurs maisons et leurs écoles", a

ajouté M. Fadil. Au cours des douze derniers mois, l'UNICEF a déploré la malnutrition aiguë sévère chez 2,1 millions d'enfants et a admis 172.000 enfants pour un traitement vital. Au total, plus de 1,5 million d'enfants ont besoin d'interventions nutritionnelles vitales dans les districts touchés par les inondations, alors que l'appel de fonds actuel de l'UNICEF de 173,5 millions de dollars pour fournir une aide vitale n'est financé qu'à

57%. Selon les Nations Unies, d'une manière générale, les inondations de l'année dernière ont submergé un tiers du pays, touchant 33 millions de personnes, dont la moitié étaient des enfants. Des infrastructures vitales ont été endommagées ou détruites, notamment 30.000 écoles, 2.000 établissements de santé et 4.300 systèmes d'approvisionnement en eau, d'après l'ONU.

R.I.

TÉLÉ

VISION



C STAR Chicago Fire



21h10

Un chauffard ivre a renversé une jeune femme et percuté un poteau électrique. Alors que la nuit est glaciale, tout le quartier est bientôt plongé dans l'obscurité.

france 3 La disparue du lac noir

21h10



Ébranlée par sa propre conduite lors de l'interrogatoire, Eva se retrouve envahie par des remords particulièrement lancinants. Cherchant la rédemption.

TFX Au cœur de l'océan



21h05

Au milieu du XIXe siècle, l'écrivain américain Herman Melville rend visite à un vieil homme, Thomas Nickerson pour préparer un roman.

arte Heat

21h00



Un groupe de braqueurs chevronnés, dirigés par Neil McCauley.

C 8 Le choix des armes

21h08



Noël Durieux, un truand retiré des affaires, mène une existence paisible et heureuse avec sa femme Nicole dans un haras.

W9 Le Cerveau

21h05



L'insaisissable auteur du hold-up du train postal Glasgow-Londres, surnommé le Cerveau par la presse britannique, prépare un autre coup.

tmc Le roi Arthur : la légende d'Excalibur

21h10



Alors que mages et humains ont cohabité en paix pendant des siècles, cette ère a pris fin avec l'arrivée de Mordred, puissant magicien, prêt à tout pour s'emparer du dernier bastion qui lui résiste, Camelot.

Charlize Theron : ces rôles qu'elle ne souhaite plus jamais incarner



En 2004, Charlize Theron remporte l'Oscar de la Meilleure actrice pour sa performance dans "Monster", dans lequel elle apparaît métamorphosée. Une transformation physique qu'elle ne serait pas prête à refaire.

En près de trente ans de carrière, Charlize Theron a tourné sous la direction de James Gray, Jason Reitman, Ridley Scott ou encore George Miller (Mad Max : Fury Road). À l'aise dans tous les registres, la comédienne décroche en 2004 l'Oscar de la Meilleure actrice pour sa performance de Monster.

Pour ce long-métrage basé sur une histoire vraie, Charlize Theron se métamorphose pour incarner Aileen Wuornos. Pour devenir la tueuse en série, l'actrice prend une quinzaine de kilos et arbore un masque en latex ainsi que de fausses dents. Une transformation physique dans laquelle la comédienne ne souhaiterait plus se relancer.

Dans un entretien accordé à Allure et publié le 18 août 2023, Charlize Theron a expliqué :

Je ne ferai plus jamais un film en me disant que je vais prendre vingt kilos. Je ne le ferai plus jamais parce que je ne pourrai pas les perdre. Quand j'avais 27 ans, j'ai fait Monster. J'ai perdu quinze kilos du jour au lendemain. J'ai sauté trois repas et je suis revenue à mon poids normal.

Ce qui me dérange vraiment, c'est que je fais des films d'action maintenant et si je me blesse, je mets beaucoup plus de temps à guérir que lorsque j'avais 20 ans. Plus que mon visage, j'aimerais avoir mon corps de 25 ans pour pouvoir me jeter contre le mur sans me blesser. Maintenant, si je ne m'étraine pas pendant trois jours et que je ne retourne pas à la salle de sport, je ne peux plus marcher.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter
ANEP, 1 rue Pasteur
Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

MASCARA AU RYTHME DE L'ART GNAOUI Sept troupes au programme de la 10^e édition

La maison de la culture *Abi Ras Ennaciri* de Mascara abrite actuellement, les 10^{ème} journées nationales de l'art Gnaoui.

L'édition de cette année porte le slogan "Diwan, art algérien authentique". Au total, ce sont sept troupes, à savoir Ain Soltane Baba Ali, Errachidia Rijal Gnaoua, Sidi Bel de Mascara, Noudjoun Ellil de Sig, Belaïlia, Sidi Bel de la commune de Mohamamdia et Choubane Guenaoua d'Alger. Ces troupes animeront, trois jours durant, des spectacles dans le genre gnaoui, de même que des chansons Diwan qui font la réputation de la wilaya de Mascara. Au programme de cet événement, figurent également des expositions d'habits traditionnels que revêtent les membres des troupes gnaouies ainsi que des instruments pour cet art, outre une conférence abordant "Ahl Diwan entre le passé et le présent" par un spécialiste de la chanson gnaoui.

L'organisation de cette manifestation vise à découvrir des voix prometteuses dans le genre gnaoui et les chansons du Diwan, en plus du renforcement des efforts visant à conserver ce genre de chansons du patrimoine de la région, selon les organisateurs. Ces festivités entrent dans le cadre du programme annuel tracé par la maison de la culture *Abi-Ras-Ennaciri* de Mascara et comprend également de nombreuses manifestations culturelles et artistiques qui concernent plusieurs arts, à l'instar du théâtre, de la chanson et des arts plastiques. A travers cette manifestation, les organisateurs visent à faire découvrir des



festivités culturelles et artistiques qui concernent plusieurs arts, à l'instar du théâtre, de la chanson et des arts plastiques. A travers cette manifestation, les organisateurs visent à faire découvrir des

voix prometteuses dans le genre Gnaoui et les chansons du Diwan, ainsi que le renforcement des efforts visant à conserver ce genre de chansons du patrimoine de la région.

R.C

Festival L'été en musique: le rappeur Flenn enflamme le théâtre du Casif

La jeune star du rap algérien, Flenn, a enflammé le théâtre de verdure du Casif à Alger, à la faveur d'un show exceptionnel très attendu par des fans qui ont fait le déplacement en grand nombre. Le public qui a poussé le théâtre du Casif bien au-delà de sa capacité d'accueil habituelle, à réservé au rappeur un accueil triomphal et a repris avec lui chacun de ses titres déjà connus par cœur. "Mchat Lyam" qui avait connu un franc succès, "Fast Life", "Calme" ou encore "Bondia", autant de titres qui parlent aux très nombreux fans du rappeur qui se distingue par une recherche de mélodies et d'arrangements originaux et variés. Ayant également signé les bandes ori-

ginales de quelques productions télévisuelles à succès, le live de "Lyam" et "Chayef Ch'hal" aura été un moment de communion exceptionnel entre l'artiste et son public. Cette soirée de "L'été en musique" à également fait escale dans l'univers du diwan en y posant guitares, batteries, claviers et basses pour une prestation du groupe "Bania", mené par Hafid Bidari. Cette troupe également accompagnée de Youcef Boukella et Khelif Miziallaoua, a proposé au public du Casif du diwan et des fusions avec le reggae, le rock et la pop avec différents arrangements. Dans ce même esprit de fusion, le groupe explore également les musiques de la région du Touat-Gourara avec une

recherche d'harmonie et d'ouverture musicale. Le 6^e Festival international L'été en musique se poursuit jusqu'au 30 août au Théâtre de verdure du Casif avec encore au programme le groupe raï El Besta, Takfarinas, ou encore des hommages à des figures du raï comme les frères Zergui et Cheikha Rimiti, rendus par le chanteur Djamel Refas et le collectif "Les héritières". Des troupes comme "The Roomers" d'Italie, le guitariste sénégalais Magou Samb, la brésilienne Simone Moreno ou encore le tunisien Farid Extranjero, sont aussi au programme de cette manifestation organisée par l'Office national de la culture et de l'information (Onci).

R.C

"Barbie" surpasse "Super Mario Bros." au box-office et devient le film le plus rentable de 2023 aux Etats-Unis

"Barbie" est officiellement le film le plus rentable de l'année aux Etats-Unis. La comédie réalisée par Greta Gerwig, avec Margot Robbie et Ryan Gosling, a rapporté 575,4 millions de dollars au box-office de ce pays, détrônant le succès de "Super Mario Bros." qui a généré 574 millions de dollars depuis sa sortie en avril 2023. À l'échelle mondiale, "Barbie" est également à la traîne de "Super Mario Bros." avec 1,3 milliard de dollars au box-office, contre 1,35 milliard de dollars pour les aventures du célèbre pompier moustachu. Depuis sa sortie, "Barbie" a battu des records au box-office. Soutenu par une intense campagne marketing, le film de Greta Gerwig est également arrivé en tête du classement du box-office de l'année. "Barbie" détient également le record de la meilleure ouverture pour un film solo

réalisé par une réalisatrice et est le premier film réalisé par une réalisatrice à franchir la barre du milliard de dollars au box-office mondial. "Barbie" est actuellement le quatorzième plus gros succès au box-office aux Etats-Unis et le vingtième plus gros succès mondial de tous les temps. Le long métrage sur la célèbre poupée est

également l'un des films les plus rentables de l'histoire de Warner Bros., dépassant "Le Chevalier Noir" de Christopher Nolan (536 millions de dollars), et se rapproche à grands pas du succès de "Harry Potter et les Reliques de la Mort. Partie 2", sorti en 2011 (1,34 milliard de dollars).

N.C

Tizi-Ouzou : coup d'envoi des journées théâtrales Boubekeur Makhoukh

Le coup d'envoi des 7^{èmes} journées théâtrales Boubekeur Makhoukh (1954-1998) organisées par l'association éponyme, a été donné vendredi au village Tifilkout, dans la commune d'Illiltin, au Sud-est de Tizi-Ouzou. Au programme de ces journées qui s'étalent jusqu'au 28 de ce mois d'août, plusieurs activités et animations en rapport avec le théâtre, dont des expositions, des représentations théâtrales, des ateliers et lectures de textes dramaturgiques et des animations poétiques. L'ouverture de cette manifestation a été marquée par des témoignages de plusieurs compagnons du défunt dramaturge sur sa vie et son œuvre. Boubekeur Makhoukh "était et demeure une référence et une valeur sûre du théâtre national. Un homme qui avait le théâtre dans les tripes et qui savait en produire", dira le dramaturge et acteur Omar Fetmouche ayant côtoyé feu Makhoukh. "C'était un artiste-né", témoignera pour part, Linda Sellam, qui a fait ses premiers pas d'artiste aux côtés du dramaturge. "Il était un artiste détalent et de cœur qui avait donné le meilleur de lui-même pour le théâtre qu'il a porté et servi sa vie durant", dira-t-elle. Fouzia Ait El Hadj et Tayeb Bouaamar ont, aussi, apporté leur témoignage plein d'anecdotes sur l'artiste qu'ils avaient connu. Lancé en 1999, ce rendez-vous culturel aspire à "perpétuer la culture théâtrale et l'enraciner dans le cœur des nouvelles générations, mais aussi sauver de l'oubli un nom illustre du théâtre national", a souligné Madjid Naït Lhadj, de l'association organisatrice. Né à Tifilkout en 1954 et décédé en 1998, Boubekeur Makhoukh a été l'auteur de plusieurs œuvres théâtrales de renom à l'instar de "Hafilatassir", "Echouhada yaoudona hadha el ousbouda", "Nouba fi al Andalous", "Ghabou lefjar" et d'autres. Il était, également, directeur du théâtre régional d'Annaba et auteur de plusieurs pièces pour enfants dont "Zerdeh", "Ali Baba" et "Magie show".

Une série coréenne cartonne sur Disney+

Lancée durant l'été, "Les Pouvoirs de l'ombre" est parvenue à attirer le public en masse sur Disney+. La série coréenne est un succès dans le monde. On y voit Bong-seok, un adolescent qui, lorsqu'il est pris d'une forte émotion, se met à voler. Pour cacher cette capacité exceptionnelle, sa mère le fait grossir et lui ajoute constamment des poids dans son sac ou aux chevilles pour le maintenir au sol. Mais malgré cela, il devient de plus en plus difficile pour le lycéen de ne pas s'envoler lorsque Hee-soo arrive dans sa classe. Une nouvelle élève avec qui il va se lier d'amitié et qui cache, elle aussi, un pouvoir, celui de régénération. Les Pouvoirs de l'ombre est donc à la fois une série sur l'adolescence, le rapport à l'autre et aux adultes, et une série super-héroïque violente avec le danger qui guette ces jeunes si leur pouvoir venait à être révélé. Une approche qui semble avoir convaincu une bonne partie du public. Le show est devenu la série originale coréenne la plus regardée sur Disney+ dans le monde sur les sept premiers jours de mise en ligne. Le média américain note que le succès de la série est particulièrement important aux Etats-Unis et en Asie. Un engouement qui a même surpris au sein de Disney, qui a déclaré que "l'accueil réservé par les consommateurs du monde entier aux 11 premiers épisodes de Les Pouvoirs de l'ombre a dépassé (leurs) attentes". La saison 1 de Les Pouvoirs de l'ombre doit se composer de 20 épisodes. Disney+ a d'abord mis en ligne les sept premiers épisodes avant d'en ajouter deux chaque mercredi. Le final est prévu pour le 20 septembre.

N.C

Dune 2 : le report du film est confirmé

Alors qu'il devait sortir le 1^{er} novembre prochain, le film événement "Dune : deuxième partie", avec Timothée Chalamet et Zendaya, sera finalement dévoilé en mars 2024. En raison de la grève des acteurs et des scénaristes qui sévit à Hollywood, le deuxième volet de la saga «Dune» réalisé par Denis Villeneuve, et dont la sortie était initialement prévue pour le mois de novembre prochain, ne sera finalement dévoilé qu'en mars 2024, ont an-

noncé les studios Warner Bros. Dans "Dune : deuxième partie", le héros s'unit aux Fremens et à Chani, campée par Zendaya, pour mener la révolte contre ceux qui ont anéanti sa famille : la maison Harkonnen. Rebecca Ferguson et Javier Bardem seront aussi de la partie, tout comme Austin Butler (Elvis), que l'on découvre dans la peau de Feyd-Rautha, le rival de Paul Atreides. Léa Seydoux, Florence Pugh et Christopher Walken figurent également au casting.

En revanche, le studio n'a pas pris la même décision pour deux autres films. Aquaman et le Royaume perdu et La Couleur pourpre auraient tous les deux aussi pu être décalés. Mais ce ne sera pas le cas, même si la grève à Hollywood se poursuit encore longtemps. Ils sortiront respectivement le 20 décembre 2023 et le 24 janvier 2024. Prévu pour le 13 décembre prochain, Wonka maintient lui aussi sa date de sortie.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 782

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Sont à l'origine. 2 Agissait comme un produit amaigrissant. 3 Liquider pour liquider. 4 Loin.- Entre dans la botte... 5 Né à Winkel ?- Borne d'un intervalle.- Lanthanide. 6 Loua un matricule. 7 Carie à droite.- N'a pas subi le travail de rivière. 8 Dans une trilogie gaussienne géniale. 9 P mais pas chez nous.- Oeuvre de chair. 10 Ont pris du recul, forcément...

Verticalement

1 Etroitement pyramidales. 2 Cheville ou poignée. 3 Nous distinguons bien. 4 Corde de voisin.- La peau de chagrin ne lui convient pas. 5 Bois de qualité supérieure.- Célèbre pour son Palio. 6 Stupéfiant.- Ville des olives. 7 Fête arabe.- Soupe populaire. 8 Cheval qui offre très peu de perspectives !- Élément de fraise. 9 Celui qui s'ajoute ou divise.- Souscrit à une idée lafarguienne. 10 Herbes du diable.

Mots croisés grille N° 782

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Thiols. 2 Fait dépenser ou dépecer. 3 Ne sont plus maîtresses chez elles. 4 Ne distinguent pas.- Evêque de Coutances. 5 Motifs d'échecs.- Protecteurs du mal ? 6 Entre Bellaria et Marina.- Fragment de roche. 7 Abeilles. 8 Dans le 11.- Petit clou. 9 L'esperluette.- Ont plus que des pépins, là ! 10 Draguerai.

Verticalement

1 Tête de coucou. 2 Bienvenue à la Chocolaterie. 3 Perroquets d'Allemagne. 4 Cuidier sous condition. 5 Donnent de la couleur et du relief à une figure.- Cours en aval du 26. 6 Détective de Sladek.- Messenger de Platon.- Adverbe. 7 Limace à coquille. 8 Bout de terrain.- Lui en groupe.- Lanthanide. 9 Noircit, grave(a) !- N'en revint pas. 10 Sinouhé le servit.

8 morts par noyade en 48 heures dans le pays

Huit (8) personnes sont mortes par noyade au niveau des plages et plans d'eau en 48 heures à travers le territoire national, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Il s'agit de 6 cas de décès par noyade enregistrés au niveau des plages des wilayas d'Alger, Mostaganem, Béjaïa et Tlemcen alors que 2 autres cas de décès par noyade ont été enregistrés au niveau de plans d'eau à travers les wilayas de Tamanrasset et d'El Bayadh, indique la Protection civile. Par ailleurs, la Protection civile a effectué, durant cette période, 2689 interventions, permettant de sauver de la noyade 1727 personnes, de prodiguer des soins de première urgence à 706 autres et d'évacuer 151 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute la même source.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Saisie de plus de 11.000 comprimés psychotropes à Ghardaïa

Les services des douanes ont saisi plus de 11.000 comprimés psychotropes dans la wilaya de Ghardaïa, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD). "Dans le cadre d'une opération qualitative réalisée en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Gendarmerie nationale, les agents de la bri-

gade mobile des douanes relevant des services de l'inspection divisionnaire de Ghardaïa, (Direction régionale de Laghouat), ont saisi 11.968 comprimés psychotropes de type +Prégabaline 300mg+, soigneusement dissimulés dans un véhicule touristique", précise le communiqué.

"Les substances interdites et le véhicule utilisé ont été saisis, et le suspect arrêté puis déféré devant les juridictions compétentes", selon la même source. L'opération réalisée consacre "la pleine coordination entre les corps opérationnels de l'Etat dans la lutte contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, en vue de protéger la santé et la sécurité du citoyen et contribuer à assurer la stabilité et maintenir l'ordre et la sécurité publics", a conclu la même source.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:01	12:47	16:39	19:3325	20:50

Météo

Alger	☀️	33	Tizi Ouzou	☀️	36
Tiaret	☀️	34	Béjaïa	☀️	34
Constantine	☀️	38	Oran	☀️	32

IRAN

10 morts dans l'accident d'un bus transportant des alpinistes

Dix personnes sont mortes lorsqu'un minibus transportant un groupe d'alpinistes s'est renversé dans le nord-ouest de l'Iran, a annoncé samedi un média officiel. L'accident s'est produit vendredi près de la ville de Varzaghan, dans la province de l'Azerbaïdjan oriental, a annoncé à l'agence Irna le porte-parole des services provinciaux d'urgence, Vahid Shadinia. Le minibus se dirigeait vers un village tou-

ristique de cette région montagneuse lorsqu'il s'est renversé pour une raison indéterminée et a basculé en contrebas de la route, a précisé le responsable. Huit personnes ont été blessées, dont trois restaient hospitalisées hier en soins intensifs.

Malgré le bon état général de son réseau routier, l'Iran a l'un des taux de mortalité sur les routes les plus élevés au monde. Les accidents sont dus principalement à un parc automobile vieillissant, en partie à cause des sanctions internationales, et au non-respect des règles par les automobilistes.

"Si les ceintures de sécurité avaient été bouclées, le nombre de victimes serait inférieur au bilan" de 10 morts, a regretté M. Shadinia, en précisant que le conducteur faisait partie des personnes décédées.

BMS

Des vents forts sur plusieurs wilayas à partir d'aujourd'hui

Des vents forts, parfois en rafales avec des soulèvements de sable réduisant localement la visibilité, souffleront, à partir d'aujourd'hui, sur plusieurs wilayas de l'intérieur du pays, a indiqué hier un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Les wilayas concernées par ce phénomène météorologique sont: Naâma, El Bayadh, Saïda, Tiaret et Djelfa, ajoute la même

source, précisant que la force du vent sera de 60 à 70 km/h atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales durant la validité du BMS, s'étalant de dimanche à 14h00 au lundi à 2h00.

Les wilayas de M'Sila, Biskra, Ouled Djellal, El M'Ghair et El Qued seront également touchées par ces vents avec des rafales pouvant atteindre ou dépasser 80 km/h de dimanche à 17h00 au lundi à 6h00.

AUDIOVISUEL

L'Arav suspend tous les programmes d'Essalam TV pour 20 jours



L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) a décidé de suspendre « tous les programmes » de la chaîne Essalam TV pour une durée de vingt (20) jours, à compter du 10 août, date de la suspension provisoire décidée suite à la diffusion d'un film contenant des scènes contraires aux préceptes de l'islam et aux mœurs de la société algérienne, a indiqué vendredi un communiqué de l'Autorité. L'Arav a rappelé, dans son communiqué, la décision de suspension provisoire des programmes de la chaîne Essalam TV, prise en attendant de statuer définitivement sur ce sujet, et la convocation du directeur de la

chaîne pour lui demander des explications sur « les manquements à l'éthique et à la déontologie professionnelles » suite à la diffusion de « contenus et de scènes contraires aux préceptes de l'islam et aux mœurs de la société algérienne », « en contradiction avec la Constitution et lois de la République, qui imposent le respect de la moralité publique ». Dans ce cadre, l'Arav a souligné « l'impératif respect de la référence religieuse » et la nécessité de « faire preuve de professionnalisme et de responsabilité pour éviter tout dérapage pouvant être exploité par plusieurs parties à des fins politiciennes en jouant sur la fibre religieuse de

la société à travers les réseaux sociaux ». Convoqué au siège de l'Arav, le directeur de la chaîne a « présenté les excuses de la chaîne et reconnu l'erreur due, selon lui, à une mauvaise appréciation », a indiqué la même source, soulignant que l'Arav a, une nouvelle fois, « insisté sur la nécessité, pour les chaînes audiovisuelles, de soumettre tous les programmes proposés au public à un contrôle en amont ». Après examen, l'Arav a décidé de « suspendre tous les programmes de la chaîne Essalam TV pour une durée de vingt (20) jours, à compter de la date de suspension provisoire », a conclu le document.

Décès du moudjahid et officier de l'ALN Bousnane Boumendjel

Le moudjahid et officier de l'Armée de libération nationale (ALN) à la wilaya II historique, Bousnane Boumendjel est décédé, a-t-on appris hier auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Etudiant de l'Institut Ben Badis, le défunt faisait partie des hommes du mouvement national dans la région de Skikda, et fut un des moudjahidine de la première heure ayant rejoint la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954.

Le regretté, un des dirigeants de la wilaya II historique, a participé à l'Offensive du Nord-Constantinois le 20 août 1955 et à de nombreuses opérations militaires et des batailles menées par l'ALN contre le colonisateur pour le recouvrement de la souveraineté nationale. Au lendemain de l'indépendance, le défunt a contribué à la phase de l'édification et de la construction et assisté aux acquis réalisés par les enfants de l'Algérie, fidèles au serment des valeureux chouhada.

INDE

Neuf morts dans un train suite à l'explosion d'une bonbonne de gaz

Au moins neuf personnes sont mortes et près de 50 autres ont été blessées samedi après qu'un incendie se soit déclaré à l'intérieur d'une voiture d'un train à l'arrêt suite à l'explosion d'une bonbonne de gaz dans l'Etat indien du Tamil Nadu (sud). L'accident s'est produit près de la gare de Madurai. Toutes les personnes décédées étaient des pèlerins originaires de l'Uttar Pradesh dans le nord du pays. La voiture sinistrée faisait partie

d'un train arrivé samedi de l'Uttar Pradesh et stationné près de la gare. "La bonbonne de GPL qui a explosé avait été transportée illégalement à l'intérieur de la voiture", selon un haut responsable de la Southern Railway. "Les passagers de la voiture privée ont fait entrer illégalement des bonbonnes de gaz, ce qui a provoqué l'incendie. De nombreux passagers sont sortis de la voiture lorsqu'ils ont remarqué l'incendie", a déclaré le responsable.